

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AOÛT 2008

L'an deux mil huit, le lundi 11 août, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 juillet 2008, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

Présents : Y. ARCHAMBAUD, P. BARTHOU, S. BLANCHARD, H. BOISSON, V. FRÉDÉRIC, S. GENAUDEAU, C. GOUIN, B. GUILLET et M. LAURINE.

Absents excusés : P. GENEAU et S. LAVILLE

Secrétaire de séance : Steve BLANCHARD

Le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2008 est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT INFORMATIQUE DE CHARENTE-MARITIME ET DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Le Syndicat Informatique est un syndicat mixte dans lequel chaque collectivité, quelle que soit sa taille, peut être représentée par son délégué lors du Comité Syndical.

Étant donné les contraintes d'agenda qui peuvent empêcher le délégué d'être présent lors des Comités Syndicaux, les statuts du Syndicat Informatique ont été modifiés, à l'occasion du Comité du 28 mai dernier, afin d'instaurer la désignation de deux délégués suppléants.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider les nouveaux statuts du Syndicat Informatique et de désigner comme représentants de notre collectivité auprès de ce Syndicat :

Titulaire : Yves ARCHAMBAUD

Suppléant : Véronique FRÉDÉRIC

Suppléant : Stéphane GENAUDEAU.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2007 établi par le Syndicat des Eaux.

Ce rapport ne fait l'objet d'aucune observation. Il sera à disposition des administrés pour consultation en Mairie.

ACHAT DE MATÉRIEL DE TONTE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acheter le matériel suivant Aux Ets LESCLAUX de PONS :

- 1 tracteur tondeuse
- 1 remorque
- 1 petite tondeuse

Pour un montant total de 2 700 €, à déduire 450 € de reprise de notre ancienne tondeuse.

HANGAR

Afin d'entreposer le nouveau matériel de tonte, il convient de fermer l'ancien préau. Le conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de demander un devis pour les travaux.

PLAN CANICULE

Le conseil municipal nomme les quatre personnes suivantes :

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Patrick BARTHOU | 05 46 96 37 55 |
| - Mariannick LAURINE | 05 46 96 39 46 |
| - Véronique FREDERIC | 05 46 94 05 54 |
| - Yves ARCHAMBAUD | 05 46 96 39 93 |

TRAVAUX DE VOIRIE

2 devis ont été reçus pour les travaux du chemin de Port Barreau :

- SO. PO. TP : 600 m² pour 5 700 € HT
- Syndicat de la voirie : 870 m² pour 9 607 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, opte pour le devis du Syndicat de la voirie, les travaux seront à effectuer au printemps 2009 au même prix, et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

APPEL D'OFFRES POUR L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil que les entreprises retenues sont :

- ERCTP SEGEA pour les canalisations
- FOURNIER pour les postes de refoulement
- CPB pour la station de traitement.

Mademoiselle Marlène ZABEL de la RESE est chargée de rencontrer chaque propriétaire, leur remettre un dossier et déterminer l'emplacement du tabouret.

Une réunion publique sera organisée fin septembre.

RÉSULTAT DU CONCOURS "VILLAGES FLEURIS"

Pour sa première participation, StSeurin a reçu le 3^{ème} prix de la 1^{ère} catégorie. Un diplôme sera remis le 12/09/2008 à Mesdames FREDERIC et LAVILLE, puis un lot de végétaux sera à choisir.

QUESTIONS DIVERSES

Ragondins : Il conviendrait de demander à la CDCHS des pièges.

Puits rue du Crochet : Il est nécessaire de poser une grille pour sécuriser le puits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures quarante-cinq minutes.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

V. FREDERIC

P. GENEAU -----

P. BARTHOU

S. BLANCHARD

H. BOISSON

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

B. GUILLET

M. LAURINE

S. LAVILLE -----